

ph m re

bulletin des adhérents et sympathisants du CREFAD - numéro 26 - janvier 2003

CREFAD

Noël 2001 :

le CREFAD est victime d'un vol par effraction de ses locaux. Les 5 ordinateurs iMac et l'appareil photo numérique sont subtilisés. Dossier assurance, documents en mémoire volatilisés, réseau interne à refaire, etc...

Juillet 2002 :

l'un des ordinateurs ré-apparaît sur le marché d'occasion au noir ! Et nous le récupérons.

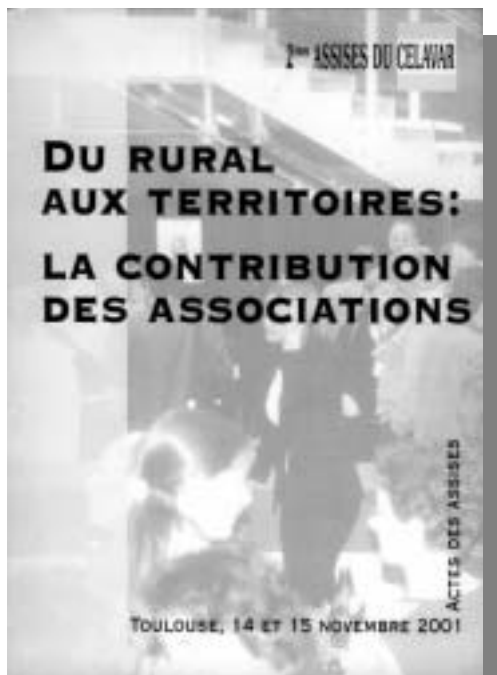
Donc appel à tous :

si vous entendez parler d'iMac quasi neuf à vendre d'occasion, informez-nous en rapidement au secrétariat. Peut-être retrouverons nous tous les ordinateurs...

Brevet professionnel d'animateur technicien

Le BEATEP, diplôme de niveau IV de technicien en animation, évolue et s'harmonise avec l'ensemble des formations professionnelles. Il devient un brevet professionnel. Pour être opérationnel en 2003, le Ministère Jeunesse et Sports organise actuellement des groupes de travail confiés à l'inter associatif pour déterminer les grandes options de ce brevet professionnel. Les options «loisirs» et «activités physiques pour tous» sont prêtes. Actuellement un groupe prépare l'option culture dans lequel le CREFAD représentera Peuple et Culture.

Plus d'info à ce sujet prochainement.



La notion de ruralité à l'épreuve du changement social

JEAN-CLAUDE BONTRON

Association des ruralistes français (ARF)

Directeur de la SEGESA, société d'études géographiques et sociologiques appliquées

La question rurale est aujourd'hui un domaine de controverse. En effet, lorsque l'on évoque l'évolution et les perspectives d'avenir du monde rural, on a le sentiment de visions contradictoires. Certains nous parlent de déclin et de désertification et d'autres de croissance et de renaissance rurale ; d'aucuns de concentration inéluctable et d'autres de redéploiement ; on évoque tour à tour J'abandon et la friche, l'intensification, ou bien encore la reconquête de certains territoires ; là on voit des processus de résistance, ailleurs l'adhésion des ruraux aux processus sociaux d'ensemble, ... la notion même de rural est contestée ou qualifiée de rétrograde. Qu'en est-il en réalité ? Que nous apprend l'observation attentive des faits ? Pour aborder cette question, je partirai d'une première interrogation : peut-on encore parler de ruralité aujourd'hui ? Elle peut sembler incongrue, mais elle nous est renvoyée par un certain nombre d'acteurs de la politique

d'aménagement du territoire, aussi bien que par des chercheurs qui analysent l'évolution de la société. Mais, confrontée aux profonds changements de la société, elle est aujourd'hui doublement critiquée, par les chercheurs qui lui reprochent son manque de pertinence pour analyser et comprendre les logiques du changement contemporain, par les aménageurs qui y voient un champ dépassé de la mise en œuvre des politiques publiques. Pourtant, la dichotomie ville-campagne est une vieille distinction de l'analyse des faits sociaux, qui s'est en quelque sorte modernisée à partir des années 1950 avec la division urbain/rural, et qui a largement cours dans les sciences sociales (histoire, géographie, sociologie par exemple). De plus, elle est universelle puisque utilisée dans tous les pays du monde, même si elle ne fait pas systématiquement l'objet d'une définition statistique.

LA RURALITÉ : UNE NOTION CONTESTÉE

Si on examine les fondements mêmes de la notion de ruralité, on peut dégager trois axes principaux : économique, sociologique et géographique. En les passant en revue, on va s'apercevoir qu'il y a matière à s'interroger. Premier axe, la ruralité est fortement structurée par les activités agricoles et par la société paysanne ; c'est en quelque sorte son fondement historique. Il est bien entendu admis aujourd'hui qu'il n'y a aucune confusion à faire entre l'agriculture et la ruralité ; mais implicitement, dans beaucoup d'esprits, l'idée que l'agriculture structure presque exclusivement le monde rural est encore assez fortement présente. Les chiffres nous

ACTES DES ASSISES	
SOMMAIRE	
INTRODUCTIONS.....	03
■ Gérard Via, Président du Celavar Introduction des Assises.....	4
■ Martin Mabry, Président du Conseil régional Midi-Pyrénées et ancien ministre Accueil de la Région.....	7
■ Des adhérents du CELAVAR en Midi-Pyrénées : Alfred Mouton, MICHAËL, Muriel Baudais, MIRC, Jean Baudet, LOCH, Yves Bénézet, OIR.....	8
REPÈRES.....	13
■ Jean-Claude Bontron, Association des ruralistes français (ARF) Directeur de la SEGESA Le retour de rando à l'épreuve du changement social.....	14
■ Christine Bénézet et Yves Gerges, Maire conseil ICDC Les mutations des territoires : actualités, enjeux et perspectives.....	23
■ Serge Corbellat, Socio-économiste, militant associatif L'histoire des associations agricoles et rurales.....	28
■ Jean Malaper, Président de la Communauté de communes du Cahors 18e-et-19e Une associative locale, la nouvelle classe.....	25
ATELIERS.....	37
■ Atelier 1 Les associations partenaires de la recomposition des territoires.....	38
■ Atelier 2 Des services aux personnes, au cœur de l'organisation des territoires.....	46
■ Atelier 3 La culture, cœur de territoire ?.....	54
■ Atelier 4 Pour des territoires porteurs de projets éducatifs.....	61
■ Atelier 5 Gestion de l'espace : quels médiateurs ?.....	69
■ Atelier 6 Le dialogue entre agriculture et société : l'exemple des associations.....	77
INTERVENTIONS DES MINISTÈRES.....	85
■ Au nom de Jean Glavaux, Ministre de l'Agriculture, Marcelle de Brumhoff, conseillère technique au cabinet du Ministre.....	88
■ Jean-Pierre Trépo, Conseiller technique au Secrétariat d'État L'agriculture solidaire.....	90
GRAND DÉBAT.....	93
■ Composition de : Bernard Brunet, CGES ; Jean-Louis Chesny, CEE Midi-Pyrénées ; Simone Bonenfant, Conseil Général Puy-de-Clère ; Gérard Liberos, CMC-GEI ; François Phillob, Datar ; Gilles Selge, CJC ; Marie-Christine Vergès, DDC ; Animatrices : Sylvie Le Calvez et Claire Saffrey, journalistes à Village Magazine.....	93
CONCLUSION.....	113
Gérard Via.....	113
ANNEXES.....	119
Analyses et propositions préparatoires aux 2 ^{es} Assises.....	119
Participants.....	126
Adhérents du CELAVAR.....	144
Partenaires associés du CELAVAR.....	148

Disponible sur demande au :

CELAVAR, 13/15 rue des Petites Ecuries - 75010 Paris

Tél. 01 48 24 09 41 - fax 01 42 46 02 92 - Mèl : celavar@wanadoo.fr - Site : www.celavar.org

indemnité de licenciement dans le rachat d'un hôtel, là un passionné d'informatique qui crée son petit atelier dans un village, là un traducteur ou un journaliste qui travaille au calme et rend sa copie toutes les semaines à son éditeur parisien, là un pharmacien qui n'a pu trouver d'officine dans une ville, là une infirmière qui constate l'immensité des besoins dans les zones rurales vieilles, là encore un néo-rural venu réaliser son rêve en élevant des chèvres ou en pratiquant l'agriculture biologique ... Tout ceci n'est pas anecdote car, démultiplié, cela crée de l'emploi, amène de la population et permet à des villages de revivre.

Le développement de l'agritourisme, et plus encore celui du tourisme rural, créent de nouveaux emplois dans les services liés à l'hébergement, la restauration, les activités de loisirs, emplois qui sont parfois occupés par des personnes venues de l'extérieur. Les nouvelles activités sont surtout tertiaires et leur développement est en train de transformer les économies rurales. Dans certaines zones de montagne, cette tertiarisation de l'activité rurale peut atteindre des taux supérieurs à ceux des villes. En définitive, il n'y a plus de corrélation entre l'évolution de la population agricole et celle de la population rurale, cette dernière dépendant essentiellement de ce qui se passe en dehors de l'agriculture. Au-delà de sa fonction principale de production agroalimentaire et forestière, le territoire rural doit maintenant répondre à des besoins de plus en plus divers, qui intéressent ses habitants aussi bien que les non-résidents, il lui faut en effet accueillir des activités trop à l'étroit dans le tissu urbain, faire face à une forte demande de terrains pour un habitat pavillonnaire en expansion, être un espace de récréation et de loisirs pour les citadins, constituer la toile de fond des paysages, contribuer aux grands cycles de

renouvellement de l'eau et de l'air, à la reproduction de la flore et de la faune, participer à la préservation du patrimoine culturel que constituent l'architecture vernaculaire et les savoir-faire traditionnels. Un accomplissement de toutes ces fonctions, qui concernent isolément ou simultanément tel ou tel type d'espace rural, multiplie les enjeux d'appropriation et d'usages, et implique qu'une " relecture " des potentialités des territoires ruraux soit établie dans ces nouvelles perspectives et que les fonctions de l'agriculture soient redéfinies pour une meilleure participation à cet objectif d'intérêt public.

La modernisation du cadre de vie
La modernisation du cadre de vie des populations rurales est aussi un facteur qu'il faut mettre en relation avec la reprise démographique. Elle est bien réelle et a commencé par l'amélioration de l'habitat qui présentait dans les zones rurales un retard de confort important, facteur d'exode pour les femmes. Après plusieurs décennies de stagnation, on a construit dans les communes rurales plus de 100 000 logements par an depuis 1975, le parc est dès lors en voie de modernisation, même si des carences subsistent notamment en matière de logements locatifs. De leur côté, les équipements collectifs se sont adaptés pour la plupart, bien que cela signifie parfois un éloignement physique plus grand, surtout dans les zones de très faible densité de population. Alors que certains services se rétractent (la poste, l'école ...), d'autres se déploient comme tout ce qui touche à la santé. Une amélioration des systèmes de transport, la diffusion de l'automobile (plus de deux véhicules en moyenne par ménage chez les ruraux) et l'introduction des nouvelles technologies de communication ont désenclavé la plupart des régions rurales. Vivre à la campagne n'est plus aujourd'hui systématiquement synonyme d'isolement et de médiocres

conditions de vie.

L'organisation des acteurs

Les zones rurales sont caractérisées par un extrême émiettement des communes qui, s'il est facteur d'une meilleure participation des citoyens à la vie collective et aux décisions publiques, est en même temps un handicap pour affronter les défis d'une évolution globale de plus en plus concurrentielle et mondialisée. Le pouvoir communal, comme le budget, relève souvent du symbolique. Longtemps réfractaires à l'intercommunalité, les communes rurales sont aujourd'hui en train de partager une partie de leurs compétences avec des communautés ou des districts, bref de bouger. Au-delà, en réponse à ces perspectives ou par simple volonté de vouloir inverser le cours des choses, les acteurs locaux des zones rurales (élus, socioprofessionnels ou responsables d'associations) s'organisent de plus en plus. Ils s'associent pour analyser leurs problèmes, pour évaluer leurs potentiels, pour bâtir des stratégies et des programmes de développement visant à renforcer l'attractivité de leurs territoires et à promouvoir l'initiative économique et sociale. La montée en puissance des pays instaurés par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire, le succès de l'initiative communautaire LEADER ne sont que quelques exemples du mouvement qui est en train de rénover la France rurale. Ces évolutions conduisent à une modification radicale de la société rurale, de ses modes de vie et de ses attentes pour de nombreux besoins : économie, services aux personnes, loisirs, culture. Une nouvelle ruralité est en construction, avec une société rurale renouvelée, un espace multifonctionnel qui s'ouvre sur de nouvelles valeurs d'usage pour la société tout entière, une dynamique complètement articulée avec

disent cependant le contraire : les agriculteurs sont aujourd'hui minoritaires dans la société rurale. En 1999, ils ne représentaient que 7% des ménages ruraux ; si l'on y ajoute les retraités agricoles on arrive à peine à 20% des ménages.

rurale. Aujourd'hui, le milieu rural a connu de telles ruptures, sur le plan de sa recomposition démographique, dans la redistribution de la population sur le territoire, dans son mode de consommation et de vie, dans ses modèles culturels de référence, qu'on ne

foncier. Contrairement aux deux autres champs que j'ai évoqués, où l'on constate une réduction des différences villes-campagnes, il apparaît ici que l'écart se creuse de plus en plus. Sur les trois axes considérés, c'est celui qui demeure le plus pertinent pour définir la ruralité, ce qui autorise plutôt à parler d'espace rural que de société rurale.

En définitive, l'examen attentif de la notion de ruralité amène sur une conclusion assez nuancée. Le contenu traditionnel de la ruralité est évidemment très " ébranté ", mais on n'a pas le droit pour autant d'estimer qu'il n'y a plus de monde rural, même si certains discours poussent à cette affirmation.

Aujourd'hui, l'appartenance à la ruralité est revendiquée non seulement par les ruraux de souche, mais par beaucoup de gens nouvellement installés dans le tissu rural, qui ont bien le sentiment d'appartenir à un milieu de vie très différent de celui de la ville et qu'ils ont précisément choisi comme tel. Des organisations vivantes et novatrices se réclament de cet univers (dans le domaine économique, social et culturel), la politique rurale elle-même est constamment renouvelée. Le rural est aussi le support de nombreuses revendications collectives, pour une meilleure intégration au processus général de développement et sa reconnaissance comme forme moderne de l'organisation sociale. Cette aspiration au progrès et à la modernité ne porte pas atteinte à sa spécificité.

Tous ces arguments militent pour ne pas abandonner purement et simplement la notion de ruralité. Laissons aux chercheurs le soin d'établir le diagnostic sur la pertinence scientifique du concept. Mais, comme objet du débat social, on ne gagnerait rien à supprimer cette notion qui conserve sa légitimité et son utilité. Mais il faut la " revisiter " et la moderniser, en réexaminant sans a priori la valeur des références à son contenu

RÉPARTITION DE 100 MÉNAGES RURAUX

	1962	1990	1999*
Agriculteurs + salariés agricoles	33,8	9,9	7
Artisans, commerçants	8,8	6,9	6
Cadres moyens et supérieurs	3,9	14,9	20
Employés, ouvriers	25,0	27,6	20
Retraités agricoles	7,1	11,1	12
Autres retraités	21,4	29,6	35

*estimation - Source INSEE/SEGESA

Cette prédominance de l'agriculture est de plus en plus contestée, au niveau même de la gestion du territoire. Actuellement, 60% du territoire français est entre les mains des agriculteurs (et ce taux va sans doute encore baisser) mais, dans beaucoup de régions, notamment en montagne, la gestion purement agricole de l'espace rural devient résiduelle. Si on ne peut plus actuellement fonder la définition de la ruralité sur la place prépondérante qu'y tient l'agriculture, on pourra encore moins le faire demain, puisque beaucoup s'accordent à penser que dans les vingt prochaines années un grand nombre -disons la moitié- des agriculteurs risque encore de disparaître, sans que l'espace rural ne disparaisse pour autant. Le second fondement, c'est l'idée que la ruralité repose sur la spécificité d'un système de valeurs fondé sur la famille, sur la propriété et l'attachement à la terre, sur un certain conservatisme, et que finalement on peut définir et décrire une société rurale à partir d'un système de valeurs qui lui est propre. Cette approche avait largement cours dans les débuts de la sociologie

peut plus vraiment parler de " société rurale ". Toutes les enquêtes montrent d'ailleurs que l'on va vers une uniformisation très grande des pratiques, mais aussi des aspirations, des personnes qui vivent en milieu rural par rapport à celles qui vivent en milieu urbain. Cette tendance est d'ailleurs renforcée par l'installation en milieu rural de nombreux ménages venus de la ville. S'il subsiste encore des disparités dans certains domaines de la consommation, des loisirs... c'est plutôt en raison des niveaux de revenu différents qui conditionnent les modes de vie, que par rapport à la résidence en ville ou à la campagne. La troisième entrée, à caractère plutôt géographique, est fondée sur le fait qu'en milieu rural, l'essentiel de l'économie s'appuie sur un usage extensif de l'espace et des ressources naturelles. La ville est un lieu de fortes concentrations voire de sur-concentrations, d'investissements, de prix élevé du foncier et de l'immobilier, d'artificialisation parfois excessive du milieu. Les zones rurales sont au contraire des espaces de peuplement faible et dispersé, d'utilisation extensive du sol et de faible prix du

traditionnel et en y intégrant toutes les nouvelles fonctions et significations qu'elle recouvre pour une société largement urbanisée. Tout ceci amène évidemment les associations qui se réclament du rural à réfléchir à cette notion. Le rural se définit davantage aujourd'hui par le cadre qu'il offre que par ce qu'on y fait.

PLACE ET ÉVOLUTION DE LA RURALITÉ EN FRANCE

Après la " fin des paysans " et l'apparent triomphe de l'urbanisation, le fait rural semble pour beaucoup avoir disparu. C'est à mon sens une vision simpliste et erronée des choses. Comparativement à d'autres pays européens, le monde rural demeure en France une réalité géographique et sociale significative. Sans entrer dans les controverses de sa définition, rappelons que les espaces à dominante rurale, tels qu'ils ont été redéfinis par l'INSEE, couvrent 70% du territoire et regroupent 13,6 millions d'habitants soit 23,3% de la population française (c'est l'équivalent de l'Ile-de-France plus Midi-Pyrénées). Certes, son poids économique est sensiblement plus faible (20% de l'emploi national), mais c'est aussi un espace de patrimoine naturel, architectural et culturel important. Par ailleurs, son poids politique est renforcé par le système des représentations électorales et dépasse largement celui de sa démographie.

Des mutations considérables sont en train de se produire dans les espaces ruraux. Elles ne sont pas brutales mais se sont progressivement amorcées à partir des années 1960 et correspondent à des tendances enregistrées dans de nombreux pays développés. Parmi ces nouvelles dynamiques qui sont à l'œuvre, nous en retiendrons quatre principales.

Le renversement des tendances migratoires

La population des communes rurales, qui n'avait cessé de diminuer depuis un siècle, a

commencé à se stabiliser au début des années 1960 pour augmenter par la suite à un rythme supérieur à la moyenne nationale. Ce renversement de tendance se produit alors même que s'affaiblit la dynamique naturelle, compromise par un vieillissement qui engendre maintenant un excédent quasi général des décès sur les naissances. Fait historique, la balance des migrations devient positive dans les communes rurales qui accueillent plus de nouveaux habitants qu'elles n'en perdent ; l'exode rural laisse en quelque sorte place à l'exode urbain. Le mouvement ne se limite pas à la périphérie des villes, il est significatif par son ampleur et sa généralisation. Environ 70 % des communes rurales françaises ont bénéficié d'un solde migratoire positif entre 1982 et 1990, ces chiffres sont confirmés pour la période 1990-1999. Avec un taux annuel de croissance de 0,20% par an, les zones rurales se développent certes moins vite que les aires urbaines (0,42 %). Mais ce taux est assez voisin de celui des seuls pôles urbains (0,27 %). Cependant, la reprise démographique n'est pas générale et certaines régions enclavées, à structure démographique dégradée ou bien encore tributaires d'activités agricoles ou industrielles en crise, demeurent à l'écart du mouvement ; c'est notamment le cas pour le Massif central, la Bretagne centrale et les plateaux de l'Est. C'est en tout cas un changement " historique ", qui a des racines multiples. Pour expliquer ce changement il faut en effet rechercher diverses causes, chacune illustrant les nouvelles vocations des espaces ruraux. D'abord le desserrement résidentiel périurbain qui, avec la volonté des individus d'accéder à la propriété et la diffusion de l'automobile, concerne des territoires de plus en plus éloignés des villes. L'INSEE nous a proposé une nouvelle définition des territoires ruraux, dans laquelle on a grossièrement regroupé les territoires périurbains avec les villes et

classé dans les espaces à dominante rurale ceux qui sont hors des zones périurbaines ainsi que les toutes petites villes. Ces espaces mi ville - mi campagne connaissent des croissances très rapides (leur apogée s'est située dans la période 1975/82) qui posent souvent des problèmes d'ajustement des services et des équipements publics, parfois même des problèmes sociaux. Mais le milieu rural s'inscrit dans des mobilités résidentielles qui sont beaucoup plus larges ; elles concernent des cadres, des jeunes ménages, des retraites, des personnes en situation d'exclusion... y compris dans les parties les moins densément peuplées de nos campagnes et de nos montagnes, comme les Alpes du sud, le Périgord ou la Lozère. Au passage, ce constat met en échec l'idée largement répandue qu'en dessous d'un seuil minimum de densité de population, la désertification devient irréversible. Par exemple, les migrations de retraite ont amené ou ramené dans les campagnes dites profondes nombre d'habitants en provenance des grandes cités (plus particulièrement de l'Ile-de-France. D'abord alimentées par les retours au pays natal des émigrants de la génération passée, elles comportent de plus en plus de gens sans attaches locales, venus parfois d'autres pays du nord de l'Europe. À cela, il faut ajouter le contingent des " d'écus de la ville ", des aventuriers, des exclus.

Le renouvellement des activités et des usages

Accompagnant parfois la délocalisation de leurs entreprises, des actifs changent de région, d'autres viennent tenter leur chance en créant leur propre activité dans le tissu rural. On assiste dans le même temps à un redéploiement de l'entrepreneuriat autour de la très petite entreprise, dans des logiques de localisation qui se révèlent souvent déterminées par le choix d'un lieu agréable de résidence. Ici c'est un cadre licencié qui investit son

celle de la ville. Le rural n'est plus un monde à part, il est au contraire traversé par tous les problèmes de la société, sans y être toujours préparé.

Quelles conséquences pour les associations ? Il leur faut accompagner cette mutation, en ayant plusieurs mots-clés à l'esprit pour le faire :

- une technicité accrue, l'enthousiasme et le militantisme associatif ne

pouvant plus suffire ;
- la proximité pour retrouver le sens du territoire et mieux répondre aux besoins du terrain ;

- une souplesse pour s'adapter à la diversité des situations, car la diversité rurale condamne les modèles et les solutions passe-partout ;
- l'ouverture aux multiples partenariats, interassociatifs et autres, qui sont en train de se

construire ;
- enfin, l'innovation dans tous les domaines (économie, organisation, solidarité) devient une exigence.



Violences policières : un témoignage associatif

Ce soir le soleil se couche plus tôt

Mardi 01 Octobre, cité des Hautes-Noues à Villiers sur Marne, l'ambiance est bizarre, les attroupements d'adolescents plus importants que d'habitude, les visages sont fermes et soucieux, quelque chose se prépare. Très vite, je comprends, des dizaines de véhicules de police sont garés sur le Boulevard de Friedberg, en face du commissariat, à cinquante mètres de la cité. Autour, une bonne centaine de policiers, casqués, " flash-ballés ", encore plus stressés que les " petits " dont me partie est sur les starting-block, prêts à " se faire courser ". Quelques informations " du pourquoi du comment " émergent. Un par-brise policier brisé et un agent blessé. La plupart des enfants, jeunes et adultes présents ne savent pas vraiment ce qui se passe, certains pensent qu'il y a une personnalité au commissariat, les médias, un ministre. La charge commence finalement, organisés, appliquant les consignes à la lettre, les forces de " l'ordre " investissent les lieux qui deviennent ainsi pour la première fois une réelle zone de " non-droit ". La tactique est simple, le message aussi, " tout le monde rentre chez soi ! " (il est à peu près 18 heures 10). Il n'y a pas de cible précise, il faut venger le collègue, tout en humiliant, en frappant, en intimidant, de 10 à 35 ans, en couple ou non, travailleur social ou pas, on charge, on matraque. Premier menotté, Mam, 15 ans, tellement discret et invisible dans le quartier que j'ai eu du mal à identifier sa parenté. Il saigne de la bouche qui est enflée, il est attaché, son regard est perdu, il sort à peine de la boulangerie, sa jambe droite est vraisemblablement fracturée, mais les forces de " l'ordre ", pour lui faire payer sa ruse présumée, le coincent dans un coin, devant tout le monde, comme pour expliciter la nouvelle donne de la " maison bleue ", le rouent de coups de pieds, de matraques sur sa jambe réellement abîmée. Les pompiers seront appelés au moins trois quart d'heure après le tabassage. Et ça continue, " on " est lent, il y passe, devant tout le monde, coups de pieds, de poings, écrasement de tête, etc, il s'écroule sur les barrières du chantier, qui le suivront dans sa chute. Avec des éducateurs, nous tentons d'établir un contact avec un " responsable " de cette mascarade d'Etat. En réponse, menaces, " dégagez chez vous ", c'est l'heure où tous

les jeunes sortent, où le quartier est animé, où le travailleur social croise, rencontre, discute, etc... mais " l'Etat " a décidé que le soleil se coucherait plus tôt ce soir. Les tabassages se multiplient, des jeunes qui m'aident à convaincre les adolescents promeneurs (garçons comme filles) de se soumettre au couvre feu arbitraire et illégal imposé par les forces de " l'ordre " se font à leur tour plaquer au sol, menottes et embarquer. Je préfère les voir chez eux dix minutes que toute la nuit au poste. Finalement, entre dix et quinze jeunes sont arrêtés ou hospitalisés, tous les témoins sont énervés, apeurés, des mères de familles pleurent, il est difficile de canaliser ceux qui sont ressortis du couvre-feux, le député-maire arrive sur les lieux, descendant de sa 607 flambant neuve, rapidement, il fait face aux critiques, les parents des victimes accourent, les échanges sont virulents, le commissaire de police s'en mêle. Après l'écoeurement face aux actes, le dégoût des paroles entendues. Un individu a eu l'excellente idée d'enregistrer ces échanges, d'autres ont filmé de manière précaire certaines offensives, nous exploitons actuellement ces sons et ces images.

La république se matraque toute seule, elle ôte tout relief à son habit républicain, ce soir la bande des forces de " l'ordre " a dominé physiquement la jeunesse des Hautes-Noues, mais elle a permis la construction d'une cohésion nouvelle. La police de ce soir a renforcé les idéologies déviantes, elle s'est rabaissée, elle donne raison aux caillassages futures, à l'hostilité.

Comment pourrais-je, en tant que responsable associatif, appelé efficacement au respect d'une autorité étatique qui m'a collé un flash-ball sous le menton et insulté allégrement. Ce soir j'arrête d'appeler au respect de la police, ce soir je me tais sur ce sujet.

Je suis le président de l'association C'noues

ASSOCIATION C'NOUES
centre socio-culturel des Hautes-Noues
2 BD de Friedberg 94350 Villiers-sur-Marne
cnoues@caramail.com